



Trou Al'Wesse, couche 15A, matériel aurignacien :
 a. N5.67, fragment de pointe osseuse (2006), x = 13,11 m,
 y = 5,82 m, z = -6,36 m ; b. N4.37, grattoir (2011),
 x = 13,40 m, y = 4,83 m, z = -6,26 m.

Pour étudier le profil transversal O 9/8, à la jonction avec le profil N/O 8, un demi-carré en O 9 a été fouillé. Au sommet, la couche 15 grise a livré un seul fragment d'os. Sous-jacente, la sous-couche 15(aN) a livré notamment une lamelle (O9.616) à proximité de fragments d'os et d'une dent (décapage 27, z entre -6,37 et -6,39 m), puis est stérile jusqu'au décapage 29 (z -6,51 m). L'analyse stratigraphique est en cours pour la séquence pléistocène, mais il semble que cette lamelle et le grattoir en N 4 ne soient pas dans la même couche, et que la lamelle soit remaniée.

Sépulture collective néolithique

Une sépulture collective attribuée au Néolithique fut fouillée par J. Fraipont au 19^e siècle (1898) et étudiée en partie par P. Masy (1993). Les ossements post-crâniens, conservés au Musée de Préhistoire de l'Université de Liège, sont en cours d'étude dans le cadre d'une thèse par Isabelle Ernotte (ULg). Deux métatarses (cinquième ; gauche ; homme et femme) sont en cours de datation.

Remerciements

Ce projet est soutenu par le Service public de Wallonie, DGO4 (subvention 11/41119).

Bibliographie

- FRAIPONT J., 1898. Les Néolithiques de la Meuse. Type de Furfooz, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XVI, p. 342-349 et 382-391.

- MASY P., 1993. La sépulture collective néolithique du Trou Al'Wesse à Modave (province de Liège), *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 33, p. 81-99.

Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2011 sur le « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne

Emmanuel DELYE

L'objectif de la campagne 2011 était de terminer la fouille de la zone d'entrée (zone 5) des remparts celtique et carolingien entamée en 2007 (Delye, 2009 ; 2012 ; Delye & Gilson, 2010 ; 2011 ; Delye, Gilson & Wathelet, 2011) et en particulier de terminer le dégagement de la porte celtique.

Sous les niveaux de construction du rempart au niveau de la structure 2 (rempart principal), dans un espace réduit situé entre les murs carolingiens, nous avons pu mettre au jour un tronçon très mal conservé du mur du couloir nord (UF [120]). Il est encore présent sur 3 à 5 assises de fines plaquettes de grès assemblées à sec. Ce mur présente un pendage important vers le chemin d'accès dû à son écroulement. À l'extrémité ouest de ce tronçon de mur et en partie sous celui-ci, nous avons mis au jour un septième trou de poteau appartenant à la porte. La fosse est creusée dans le substrat local et atteint par endroits le socle rocheux. La stratigraphie obtenue montre un comblement rapide de type remblai avec beaucoup de pierres. Des charbons de bois parsèment l'ensemble. Au sommet de la fosse, un fragment de poutre calcinée était disposé sous la première assise du mur (UF [120]). Cette poutre fera l'objet d'une datation. Deux autres trous de poteau existent sous les murs carolingiens et n'ont pas été fouillés. Nous privilégions la conservation des témoins médiévaux en élévation. Nous avons donc, au cours de ces années de recherche, mis en évidence un plan complet d'une porte celtique associée à un *murus gallicus*. Unique en Belgique, cette porte trouve des parallèles en France (Vernon, Fécamp...) et en Allemagne (Manching). La porte a fait l'objet d'une communication au colloque Lunula tenu à Beez en février 2012 (Delye & Schaus, 2012).

Parallèlement à la fouille de la porte, nous avons ouvert deux autres secteurs à l'intérieur de la fortification.

La zone 8, située entre la zone 5 et la zone 4/7, recoupe une anomalie de terrain (monticule de terre parallèle au rempart) et se prolonge jusqu'au rempart sud (str. 1). Le but est de connaître l'origine de cette élévation qui est plus ou moins parallèle à un mur d'un

bâtiment carolingien mis au jour au sommet du rempart (UF [20], zone 5). La fouille a permis de conclure qu'il n'en était rien et que ce monticule, contenant un mobilier archéologique totalement hétérogène – du Néolithique à l'époque actuelle – correspondait en fait aux déblais de l'aménagement du chemin actuel. Nous avons malgré tout mis en évidence deux trous de poteau creusés dans le rocher (str. 20 et 22) et dont la datation n'est pas assurée pour le moment. Nous ne connaissons pas non plus la fonction de ces structures.

La zone 9 est implantée à l'arrière du rempart sud, dans le prolongement de la zone 4/7. La superficie fouillée est de 66,6 m². Le rocher naturel est vite atteint. La puissance des sédiments à cet endroit est de 20 cm maximum. Trois structures ont pu être dégagées : deux trous de poteau de faible diamètre et de faible profondeur (str. 18 et 21) et un tronçon de fossé d'allure courbe (str. 23). La faible profondeur de ce fossé correspond plutôt à une tranchée palissadée (larg. max. : 1 m ; prof. : 25 cm). Les poteaux ne sont plus visibles dans le remplissage. Le matériel récolté dans cette structure est strictement néolithique (de l'industrie lithique dont un fragment brûlé de hache taillée, des reliefs de repas très bien conservés et des fragments de céramique). Les trous de poteau sont par contre indatables pour le moment. Ces quatre poteaux (zones 8 et 9) ne dessinent aucun plan cohérent. L'un d'eux, situé dans le prolongement du fossé, pourrait appartenir à un système de fermeture.

Bibliographie

- DELYE E., 2009. Modave/Modave : fouilles au niveau de l'interruption du rempart à Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 146-147.
- DELYE E., 2012. Modave/Vierset-Barse : mise au jour de la porte celtique associée au *murus gallicus*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 169-170.
- DELYE E. & GILSON S.-P., 2010. Modave/Vierset-Barse : poursuite du dégagement du système d'entrée de la fortification du « Rocher du Vieux Château », Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 146-147.
- DELYE E., GILSON S.-P. & WATHELET C., 2011. Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2009 sur le « Rocher du Vieux Château », Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 174-175.
- DELYE E. & SCHAUS A., 2012. La porte du *murus gallicus* de Pont-de-Bonne (Modave, prov. de Liège, Belgique), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XX, p. 179-187.

Sources

- DELYE E. & GILSON S.-P., 2011. *Pont-de-Bonne. Fouille programmée de l'éperon barré au lieu-dit « Le Rocher du Vieux Château »*. *Fouille de l'entrée des fortifications. Rapport 2008-2010*, 47 p. (inédit).

Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : évaluation archéologique et étude géologique du lieu-dit « Au Buisson »

Pierre VAN DER SLOOT, Mona COURT-PICON,
Quentin GOFFETTE et Paul SPAGNA

Contexte de l'intervention

Depuis 2010, les terrains concernés par le projet de plateforme multimodale Triligiport font l'objet d'une évaluation archéologique et de fouilles préventives (voir notice sur le champ d'urnes d'Oupeye, supra) conduites par le service de l'Archéologie (direction extérieure de Liège 1), en partenariat avec l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB). Le projet portuaire se développe sur près de 100 ha, sur le territoire de l'ancienne commune de Hermalle-sous-Argenteau, dans la plaine d'inondation de la Meuse, entre le fleuve et le canal Albert. Toujours en cours, l'évaluation archéologique et l'étude géologique dont il est question ci-dessous concernent, depuis juillet 2011, le lieu-dit « Au Buisson », à l'extrémité septentrionale de l'emprise du Triligiport. Elles portent plus particulièrement sur la portion de la parcelle cadastrale 224^c située au nord d'une friche industrielle constituée notamment d'anciennes gravières remblayées (Oupeye, 3^e Div., Sect. A, feuille 3 ; coord. Lambert : 242850 est/158250 nord). À cet endroit, un petit affluent de la rive gauche de la Meuse, le Préhy, s'écoule suivant une orientation sud-ouest/nord-est avant de s'infléchir vers l'est et de se jeter dans le fleuve. Un peu en amont, son cours est dévié et canalisé jusqu'à un siphon qui lui permet de passer sous le canal Albert. Entre « Au Buisson » et la Meuse, des prairies vouées à une expropriation courant 2012 feront l'objet d'une évaluation ultérieure.

Le projet Triligiport prévoit une zone d'intégration environnementale qui comprend des plans d'eau larges de 20 à 30 m pouvant descendre jusque vers -5 m sous la surface du sol actuel. Ces bassins affecteront notamment le secteur « Au Buisson » suivant un axe nord-ouest/sud-est, depuis une darse connectée au canal Albert, jusqu'à la Meuse, soit sur près de 900 m de long.

Problématique et objectifs

Les recherches sur les environnements fluviaux de plusieurs régions proches de Wallonie soulignent régulièrement le haut potentiel archéologique, stratigraphique et paléoenvironnemental des gisements pré- et protohistoriques qui y ont été trouvés (par exemple, pour le bassin de la Somme, voir Antoine, 1997 ; Ducrocq, 2001). Sur le territoire wallon, de tels sites ayant bénéficié de